



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

24 JUIN 2016

Dossier complet le

28 JUIN 2016

N° d'enregistrement

F04416P0039

### 1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT D'ACTIVITES A BOULAY-MOSELLE (57)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société d'Équipement du Bassin Lorrain

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

HORY Thierry - PDG

RCS / SIRET

358180108200035

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	Travaux, constructions ou aménagements réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération : soit crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 hectares et inférieure à 10 hectares et dont la SHON créée est inférieure à 40 000 mètres carrés

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet est un lotissement d'activités artisanale et tertiaires dont la surface cessible prévisionnelle est de 81 770 m<sup>2</sup>.

## 4.2 Objectifs du projet

- Aménager la zone (plan de situation en annexe et plan programme) en vue de favoriser le développement d'un site d'activité dynamique en prise avec le contexte économique actuel.
- Prendre en compte les équipements publics et privés existants (voiries, réseaux, bassin de rétention, déchèteries,...),
- Garantir la qualité environnementale du projet urbain en respectant les principes du développement durable, la gestion des déchets ainsi que la gestion alternative des eaux pluviales. La réalisation de cet objectif devra s'inspirer des démarches définies dans le cadre d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La superficie de l'emprise foncière du site fait 91 758 m<sup>2</sup> au total avec une surface de plancher qui sera d'environ 39 500 m<sup>2</sup>.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Ce projet, outre l'accroissement de l'offre foncière qu'il génèrera, a pour ambition de renforcer l'attractivité du territoire en proposant une offre plus ciblée et plus spécifique, de contribuer à un développement plus harmonieux des grandes fonctions économiques du territoire et ainsi favoriser une plus grande unité de celui-ci.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager  
(Enquête publique si nécessité d'une étude d'impact)

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Permis d'aménager et déclaration ou autorisation Loi sur l'eau

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie de l'opération	91 758 m2
Surface de plancher réalisée	39 500 m2

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Boulay-Moselle (57)  
Implanté dans le  
prolongement de la zone  
industrielle existante,  
rue du Général Rascas en  
direction de Volmerange-  
lès-Boulay.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 6 ° 28 ' 16 " E

Lat. 49 ° 10 ' 31 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Zone en friche arbustives et herbacée

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Boulay-Moselle, approuvé le 24 juillet 2008  
projet en zone 1AUx

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le point bas se localise à l'est à un peu moins de 210 m. Le talus SNCF draine les écoulements avec une très faible pente d'ouest en est, et l'exutoire des eaux se localise à l'est de la zone, au niveau d'un cours d'eau temporaire s'écoulant du sud vers le nord en direction du lit majeur de la Nied réunie (cf. plan ci-dessous et plan de situation en annexe 2).
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ 500 m au sud-est de la vallée de la Nied réunie, inscrite en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au réseau Natura 2000 « Vallée de la Nied Réunie » (FR4100241)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>  engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
 impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
 est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
 est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>  est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque de dégradation d'une surface d'habitats favorables aux oiseaux, aux insectes et aux reptiles (zones humides, zone arbustive et arborée, habitats herbacés ouverts) Dérangement d'individus pendant les travaux Vérification éventuelle de ce risque par une étude faune-flore -> Suite à l'analyse faune-flore, recherche de mesures d'évitement (exemple : débroussaillage de la végétation en hiver, abattages d'arbres en hiver)
 est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Concernant le site Natura 2000 de la Vallée de la Nied réunie, le projet n'est pas susceptible de toucher des habitats ni des espèces ayant justifié son classement au réseau Natura 2000. Le projet n'est donc pas de nature à avoir un effet sur le réseau natura 2000 concerné.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est un terrain abandonné depuis près de 20 ans. Il est donc constitué de milieux arbustifs et herbacés plus ou moins denses et favorables à une biodiversité d'intérêt local assez fort.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source de bruit lors de la phase travaux Nuisances sonores faibles liées à la circulation routière
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations à limiter lors des travaux de terrassement et de fondations des bâtiments
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Enseignes lumineuses extérieures ; Eclairage artificiel à l'intérieur du bâtiment, adapté en fonction de l'éclairage naturel disponible et de la présence des usagers</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p>Rejets d'eaux pluviales : possibilité de stockage temporaire des eaux pluviales, aménagement de noues ou bassin de rétention</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Phase de réalisation : - déchets liés aux travaux de viabilisation et de construction des bâtiments Phase d'exploitation : eaux usées, déchets</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Le site étudié n'est pas connu pour abriter des vestiges archéologiques. Par contre sur le secteur, des vestiges ont été mis à jour par le passé. Conformément à l'article 37 du décret n°20002-89 du 16 janvier 2002 pris pour l'application de la loi n° 2002-44 du 17 janvier 2001 (relative à l'archéologie préventive), le Service Régional de l'Archéologie a déjà été sollicité par le porteur de projet. Le SRA a prescrit la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	<p>Nouvelle zone d'urbanisation à vocation d'activités</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les principaux enjeux sur le site du projet ont été identifiés en amont. Ainsi, il s'avère que le projet présente deux enjeux principaux :  
- la présence potentielle d'espèces protégées (mais n'ayant pas justifié le site Natura 2000 de la Vallée de la Nied réunie),  
- l'existence d'un enjeu hydrologique et de zone humide  
Ainsi, dans la mesure où ces deux principaux enjeux identifiés sur le site du projet feront l'objet d'études spécifiques (DLE et Faune-Flore), il ne semble pas nécessaire de réaliser une étude d'impact environnementale générale.  
Rappelons qu'au PLU de Boulay-Moselle, le site est déjà en zone à urbaniser (1AUx)

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Metz

le, 24/06/2016

Signature

**SEBL**  
 48 Place Mazelle  
 57045 METZ Cedex  
 Tél. 03.87.39.78.00 - Fax 03.87.74.48.08  
 Alexandre MULLER  
 Responsable de Projets

